

Le **Comité**
des usagers

LES DROITS DES USAGERS

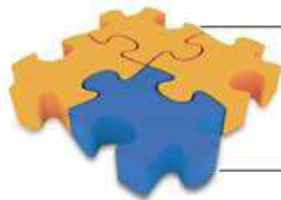
L'un des mandats du Comité des usagers est d'informer les usagers sur leurs droits et obligations de même que sur les recours possibles et à l'occasion sur les ressources disponibles.

QUELS SONT CES DROITS?

- Droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans scientifiques, humain, social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire
- Droit à l'information
- Droit de consentir ou non à des soins
- Droit de choisir l'établissement ou le professionnel de son choix en tenant compte des disponibilités de l'établissement
- Droit de recevoir des soins en cas d'urgence
- Droit de participer aux décisions le concernant
- Droit d'être accompagné ou assisté
- Droit à des services de langue anglaise
- Droit d'être représenté
- Droit de porter plainte et d'exercer des recours
- Droit à la confidentialité et à l'accès au dossier.

Centre de santé et de services sociaux
de Beauce

*Nous sommes là...
pour vous*



Le **Comité**
des usagers

LES RESPONSABILITÉS DES USAGERS

La reconnaissance des droits des personnes qui utilisent les services du CSSSB engendre des responsabilités ou des devoirs de leur part.

QUELLES SONT CES RESPONSABILITÉS?

- Respecter le personnel.
- Dire la vérité, toute la vérité sur les informations pertinentes à la bonne compréhension de votre état de santé et de vos besoins.
- Collaborer à son plan de traitement ou d'intervention.
- Respecter les règles d'accès à l'information.
- Formuler des suggestions permettant l'amélioration de la qualité des soins et service.

Le Comité des usagers votre voix, vos yeux et vos oreilles

N'hésitez pas à nous joindre au
numéro suivant:

418 774-3304, poste 2575

www.csssbeauce.qc.ca

Centre de santé et de services sociaux
de Beauce

*Nous sommes là...
pour vous*